


Engager un étudiant AgroTIC en contrat professionnel d'alternance

L'étudiant en alternance acquiert des connaissances en formation et les met directement en pratique dans l'entreprise qui l'accueille.

Cursus :



 : En formation

 : En entreprise

 : Période optionnelle

La période optionnelle permet à l'étudiant de **choisir des cours** parmi ceux proposés, afin de se spécialiser dans certaines thématiques. Il sera en entreprise lors des modules non choisis.

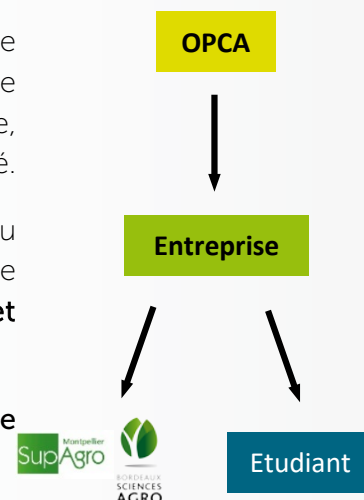
Pendant les périodes de formation, l'alternant aura un **temps dédié** (~1j/semaine) pour suivre son projet et travailler pour l'entreprise, en présence ou à distance en fonction des modalités pratiques.

Financement de l'alternance :

L'alternant est salarié de l'entreprise. L'Organisme Paritaire Collecteur Agré (OPCA) qui s'occupe de prélever les fonds pour la formation continue, **finance à ce titre la formation** de l'étudiant/salarié.

Le coût de formation est calculé en fonction du nombre d'heures d'enseignement. Cette somme est versée par l'entreprise à SupAgro **et remboursée par l'OPCA**.

L'entreprise paye par ailleurs **le salaire de l'alternant** (généralement 80% du SMIC.)



Nathalie Toulon
Bordeaux Sciences Agro

+33 (0)5 57 35 42 32
nathalie.toulon@agro-bordeaux.fr



Léo Pichon
Montpellier SupAgro

+33 (0)4 99 61 23 35
leo.pichon@supagro.fr

Avantages :

- Paiement d'un % du SMIC, de **65 à 80%** en fonction de l'âge (voir site OPCA)
- Paiement par l'OPCA d'une **prime d'accompagnement** du Maître de stage d'environ 1380 € si le tuteur suit une formation de tuteur (ou si validation de l'expérience de tuteur « Reconnaissance tutorale », en fonction des OPCA). L'aide est à demander dès le 1er mois du contrat.
- **Exonération partielle des cotisations patronales** d'assurance sociale (Dispositif Fillon : montant des charges ramené de 20% à 12,5%).

Toutes les aides sont cumulables. Les services dédiés de nos écoles peuvent répondre à vos questions sur le financement ou le montage d'un dossier de contrat de professionnalisation.